

## Accident de trajet à cause d'un problème de malfaçon de voirie

Par karelosi, le 07/10/2009 à 14:21

Bonjour,

J'ai eu le jeudi 30 septembre un accident de trajet à vélo :

ma pédale à accroché une plaque d'égoût ou d'eau potable mal positionnée et j'ai chuté au beau milieu d'un rond point d'un vol plané de 4 mètres. résultat : traumatisme crânien (perte de connaissance) et clavicule gauche cassée. Et encore, j'ai eu de la chance! Cependant ai-je des droits contre la ville (ici monaco) dans laquelle je travaille qui est sensé appliquer une réseau de voirie dans les règles? cordialement.

MIle COLIBERT Karel